

# Point d'Eau

## Un lieu d'accueil et de contenance

Rédaction : L'Ecole du terrain, novembre 2024 Entretiens avec Richard Diot, Gaël Oriol, Candice Mengué, Akim Slaimi / Point d'eau ; Patrick Chassignet / Fondation Abbé Pierre

La construction d'un nouvel accueil de jour à partir des savoirs des usagerEs forme un lieu de contenance pour celles et ceux qu'il accueille et transforme l'association Point d'Eau en tiers-acteur de médiation.



## En résumé

**Maître d'ouvrage** : Association Point d'Eau **Maître d'œuvre** : Co concept + accompagnement de Xavier Minard (anciennement Groupe 6) **Budget de la construction** : 1 562 000€ **Financements des travaux** : 300 000€ Grenoble Alpes Métropole ; 200 000 Ministère chargé de la Ville et du logement ; 29 fondations privées (37%) ; 19% d'emprunt et 7% de dons individuels via des financements participatifs. **Contractualisation foncière** : bail à construction par lequel la Ville de Grenoble loue gracieusement son terrain à Point d'Eau pour une durée de 65 années en échange de la construction et de son exploitation. Point d'eau est propriétaire des murs, que la Ville devra lui racheter si elle souhaite récupérer le bâtiment.

## Chronologie

**1991** : fondation de l'accueil de jour Point d'Eau à Grenoble, officiellement ouvert deux ans plus tard  
**2016** : situé au cœur d'un projet urbain, l'association doit déménager à moyen terme. **2016 – 2018** : travail avec la Société d'économie Mixte grenobloise, puis avec un architecte, au projet initial de construction d'un nouveau bâtiment pour Point d'Eau **2018** : remise en question du projet initial pour des raisons d'inondabilité du terrain envisagé. Retour à la case départ **2018-2020** : construction d'un nouveau projet à l'aide d'un architecte bénévole et recherche de financements **2020** : signature d'un bail à construction par lequel la Ville de Grenoble loue gracieusement un terrain à Point d'Eau pour une durée de 65 années. Obtention du permis de construire et début des travaux. **2021** : réception des travaux et emménagement dans les nouveaux locaux. **Mars 2022** : inauguration officielle du nouveau bâtiment de Point d'Eau.

## Histoire d'une reconstruction qui fait jurisprudence

En 1967, l'architecte Hans Hollein donnait la définition la plus minimale, et donc la plus ouverte qui soit, de l'architecture, d'abord chargée, selon lui, « de garder la chaleur du corps humain ». On peut entendre « chaleur » au sens biologique. Un bâtiment tient chaud. Mais si on l'entend au sens figuré, disons alors que Point d'Eau à Grenoble est un lieu de contenance qui sécurise la personne accueillie. Depuis 1991, cette association grenobloise pratique l'accueil inconditionnel de personnes précaires sans-abri et leur offre, chaque matinée en semaine, un petit déjeuner, un accès gratuit pour se doucher, laver ses vêtements, se reposer. Pourquoi « Point d'Eau » ? À l'origine, c'est la question du droit à l'eau, cruciale pour les personnes sans-abri, qui anime l'association. Ce droit est vu comme « une condition d'un retour à la citoyenneté. Il est question avant tout d'amorcer un lien avec les publics accueillis en focalisant l'attention d'abord sur la personne (le retour à l'hygiène du corps) tout en respectant la liberté des personnes. Pour l'association, cet accès à l'hygiène une fois établi, constitue le point de départ à la prise de parole et à l'expression<sup>1</sup>. »

Pour mener à bien sa mission, l'association occupe un petit local dans l'Île-Verte, quartier résidentiel lové dans un méandre de l'Isère, où subsistent encore nombre de maisons avec jardin que surplombent les trois tours de logements emblématiques de la zone. Une certaine tranquillité à un kilomètre du centre-ville. Mais le local, loué 15 000 euros l'année par l'association à un propriétaire privé via un bail commercial, est devenu trop exigu. Il a été construit pour accueillir une trentaine de personnes quand, depuis les années 2000, l'association – qui fonctionne alors avec 3,5 équivalents temps plein – reçoit 120 personnes chaque jour. « Nous étions écrasés, les uns sur les autres, avec des cafards, se souvient Richard Diot, directeur de Point d'Eau depuis 2014. La salle d'accueil faisait 170m<sup>2</sup> et elle comprenait les douches, les machines à laver, la salle de pause, la permanence d'accès aux soins et mon bureau... Les médecins bénévoles faisaient leur permanence dans la bagagerie, dans la laverie ou dans les douches. » Quelle est l'alternative ? Détruire et reconstruire un local plus grand sur ce même espace, clairement identifié par les usagerEs et les gens du quartier depuis des années ? C'était envisageable. « Mais le bâtiment s'est retrouvé au milieu d'une Zone d'Aménagement Concerté (une procédure publique de réalisation de projet urbain) et, en 2016, la mairie a usé de son pouvoir d'expropriation. » L'association se rapproche alors de différents services (service de l'urbanisme de la Ville, Société d'économie mixte – SEM – grenobloise) afin de trouver où rebondir. « Allions-nous construire un nouveau lieu, en réhabiliter un autre, entrer dans un bâtiment tout prêt ? Nous travaillons étroitement avec la SEM pendant deux ans à raison d'une réunion par semaine. Début 2018, le projet est dessiné, quasiment financé, lorsque le terrain sur lequel nous devons construire est classé en zone inondable. La SEM aurait pu anticiper... »

Retour à la case départ. L'association est rejointe par Xavier Minard (ex-groupe 6) – dont l'un des fondateurs, Olivier Félix-Faure a participé aux plans du premier local de Point d'Eau. Trois ans et demi durant, l'architecte travaille bénévolement avec les membres du bureau de l'association et les personnes accueillies pour construire sur le terrain en zone inondable. Propriété de la mairie, il se situe à deux cents mètres de l'ancien local. Point d'Eau reste donc dans son quartier. « C'est ce que nous souhaitions, dit Richard Diot. Nous sommes implantés ici depuis trente ans et c'est une zone où il n'y a pas grand-chose pour les grands précaires et surtout un projet citoyen au milieu d'un quartier plutôt riche. » Entre temps, le terrain a été sorti du zonage qui le classait comme inondable, avant d'être ensuite divisé en deux. Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) interdit d'y bâtir des logements et les constructions ne peuvent dépasser un étage. « Il a fallu faire un travail politique pour obtenir que le PLUI soit ainsi transformé, raconte Richard Diot. Avec de telles contraintes, le prix du terrain ne coûtait plus grand-chose et d'autres types de projet n'étaient pas possibles. » En 2020, l'association signe avec la mairie un bail à construction par lequel la Ville loue gracieusement

son terrain à Point d'Eau pour une durée de 65 années. Celle-ci a, entretemps, constitué un budget et un plan de financement de 1,5 millions d'euros pour la construction du nouvel lieu. Plus d'un tiers – 600 000 euros – sont des fonds publics (ministère de la Ville et du logement, Département de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole) ; un autre tiers provient de 29 fondations privées ; 19% reposent sur l'emprunt et 7% représentent des dons individuels grâce à un financement participatif.



Chantier de construction du nouvel accueil de jour, 2021 © Point d'eau

La construction du nouveau Point d'Eau fait émerger un montage inédit concernant le financement des accueils de jour. Avant 2021, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), établissement public de l'État, ne subventionnait pas la construction des accueils de jour. Point d'Eau lui a envoyé deux dossiers de demande qui n'entraient pas dans les critères d'éligibilité puisque l'association n'est pas agréée Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)<sup>2</sup> et qu'elle ne réhabilite pas un ancien bâtiment<sup>3</sup>. A la faveur du plaidoyer de Point d'Eau et de la Fondation Abbé Pierre, dont elle est agréée Boutique Solidarité, auprès du Ministère du Logement, l'État a alors modifié les critères de subvention.

« La Fondation Abbé Pierre a été pionnière, il y a une trentaine d'années, dans la mise en place d'accueils de jour pour les personnes sans abri, que l'on a appelé Boutiques Solidarité, raconte Patrick Chassignet, responsable de secteur « de la rue au logement » à la Fondation. Nous avons donné corps et professionnalité ces structures qui étaient souvent caritatives et gérées par des bénévoles. Cette professionnalisation a engendré des financements de la part de l'État et des collectivités territoriales, qui sont aujourd'hui relativement importants et bien répartis sur le territoire en matière de fonctionnement. Mais nous déplorons depuis longtemps qu'il n'existe aucun financement d'investissement pérenne fléché sur l'amélioration, la rénovation, voire la construction d'accueils de jour. Il y eut toutefois deux exceptions, à la suite de crises économiques, en 2008 et en 2020, parce qu'on ne lâche pas ces sujets auprès de la puissance publique, où l'État, via la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), mettant en place des financements exceptionnels, a accordé une ligne de

crédits pour la réhabilitation et construction d'accueils de jour. Mais, depuis, il n'y a plus rien. Ces financements ont été portés par l'Anah, ce qui est délicat puisque ses statuts ne lui permettent pas de financer d'autres projets que de l'habitat, du logement, ce que les accueils de jour ne sont pas. Ces subventions massives ont permis aux associations gestionnaires de moins recourir à l'emprunt, ce qu'elles ne sont pas toutes capables de faire, et de limiter le risque à court et moyen terme. »

Quelle fut la place de Point d'Eau dans ce plaidoyer ? « En 2020, l'exemple de Point d'Eau a soutenu notre plaidoyer pour mettre en place ce financement. Nous qui avons plaidé auprès de l'État pour des réponses belles et ambitieuses en matière d'architecture pour ces accueils de jour – qui ne consistent pas à repeindre un mur et à réparer deux douches – Point d'Eau est l'exemple le plus ambitieux, certainement la plus belle réussite, qui a été, à l'époque de sa construction, observée par les services de l'État. Il a concouru à donner de la visibilité à ce mode de financement et la Dihal, aujourd'hui, avec laquelle nous travaillons à un bilan de ce dispositif, est convaincu de l'intérêt de la mise en place d'un fonds pérenne. »

En 2021, donc, les accueils de jour ont pu bénéficier d'un programme d'amélioration et de modernisation, financé par le plan France Relance, pour la réhabilitation de locaux ayant déjà cette fonction ou pour « la transformation ou la construction de locaux en vue de leur affectation nouvelle à la fonction d'accueil de jour » (lien document ministère). Point d'Eau a ainsi servi d'expérimentation opérationnelle qui a fait jurisprudence, et entraîné l'élargissement des critères de financement de la politique publique concernant les accueils de jour.

## **Construire du neuf à partir des usages de l'ancien**

Comment se sont dessinés les plans de ce nouveau lieu ? « Cela s'est fait en plusieurs phases, raconte Richard Diot : une réunion du bureau, puis du conseil d'administration ; trois réunions avec les salariéEs et trois autres avec les bénévoles ; enfin, une réunion ouverte aux personnes accueillies et aux personnes de l'atelier cuisine. » Au fil de ces rencontres, membres de l'association et personnes accueillies ont finement analysé les atouts et les usages des locaux existants sur lesquels ils souhaitaient s'appuyer pour penser le nouveau lieu. Une large pièce principale assurant une visibilité sur tout, sans espaces cachés. Beaucoup de fenêtres et donc de luminosité. Un préau sous lequel était installée une table de ping-pong. Ce dernier point est important puisque la moitié des personnes accueillies entrent chercher un café mais préfèrent ensuite rester dehors, parfois avec leur chien.



Vue arrière du nouveau centre d'accueil de jour au milieu de son quartier, 2022 © Point d'eau

À partir de ce relevé des atouts et des usages de l'existant, prenant en compte la contrainte du nouveau terrain dont l'emprise du futur bâtiment suit au centimètre près la délimitation entre zone inondable et zone constructible, un plan au format A0 est affiché dans la salle d'accueil et un plus petit sur le comptoir d'accueil. « Chaque fois que nous modifions quelque chose, raconte Richard Diot, nous affichons un nouveau plan. Cela donnait lieu, au sens propre, à des discussions de comptoir. Les personnes accueillies le regardaient et nous disaient : "Tiens, ce serait mieux que ça soit mis ici" ou "Si vous installez ce truc ici, ça ne marchera pas." »

Beaucoup d'avis et de retours d'expérience ont ainsi été rassemblés et pris en compte. La laverie, par exemple. Dans l'ancien local, nous avons l'expérience qu'il fallait traverser tout l'accueil de jour pour l'atteindre, dans un des petits recoins de l'espace. Du coup, certaines personnes n'y allaient jamais parce qu'il fallait croiser tout le monde dans un espace souvent bondé. En tout, nous avons dessiné 27 plans différents, fait, refait et défait en fonction aussi des différents scénarios d'associations que nous accueillerions. » Il est rare qu'un centre d'accueil de jour soit construit en neuf. D'ordinaire, ils occupent d'anciens bâtiments dont l'État ou la collectivité n'a plus usage. D'où l'importance, ici, d'en dessiner les plans de manière participative et collégiale.

Le permis de construire est validé en mars 2020 et le chantier d'un an commence en novembre. Point d'Eau n'aura pas fermé. Il y eut seulement quinze jours pour déménager l'ancien local et s'installer dans le nouvel espace. Une fois vide, l'ancien local promis à la destruction a été laissé à la libre expression des personnes accueillies qui, deux semaines durant, sont venues repeindre les murs de graffitis.

## **Un lieu de contenance qui prend soin de celles et ceux qu'il accueille**

Le nouveau Point d'eau est un bâtiment chaleureux, identifiable à son toit incliné qui se prolonge en auvent. En entrant sur le terrain, trois grandes tables en bois avec leurs bancs et un petit jardin composé de plantes locales. « Le jardin a été conçu de manière collaborative. Il

est entretenu par une personne accueillie sans-papiers qui avait envie de faire des choses. On vient de récupérer une tondeuse pour s'en occuper. Idem pour les bancs et les tables, qui ont été construits par les personnes accueillies. Nous avons seulement salarié un menuisier pendant trois jours pour encadrer un peu le chantier et faire en sorte que tout tienne. » A côté, trois containers, blancs à l'origine, dont la décoration en graffiti a aussi été l'occasion d'ateliers animés par les personnes accueillies. Celui du fond est un espace de rangement, le deuxième un atelier de réparation de vélo et le dernier un espace de distribution de vêtements.



La vaste salle d'accueil du nouveau centre d'accueil de jour, 2022 © Point d'eau

L'espace intérieur du bâtiment s'ouvre sur une vaste salle lumineuse, carrelage gris clair, larges et hautes fenêtres, poutres en bois apparentes, éléments de décor jaunes. La coursive du premier étage – réservée à l'administration de Point d'Eau – est visible et permet, en retour, d'observer la salle commune. À droite de l'entrée, un comptoir d'accueil. La salle est constellée de tables, de chaises et, dans un autre espace délimité par une bibliothèque, de canapés. Face à vous en entrant, les douches et les toilettes. À côté, l'accès aux machines à laver et à la conciergerie côtoie le comptoir où sont servis les petits déjeuners. À votre droite, le couloir qui mène aux salles des différentes permanences.

« C'est un lieu dont on prend soin, dit Richard Diot, dans le choix des couleurs, dans le fait qu'il soit accueillant. Le lieu est contenant pour les personnes en situation de souffrance psychique. Certains psychiatres disent que cette personne ne tient nulle part. Mais ici elle tient. » Dans un contexte de soin à des personnes précaires parfois psychologiquement fragiles, la contenance constitue un cadre dont la clarté et le sens permettent de sécuriser la personne accueillie. Cette contenance s'exprime par la manière dont se pensent et se mettent en œuvre les savoir-faire et savoir être, les gestes et les postures, les organisations et les processus de travail susceptibles de sécuriser le cadre d'accueil et *in fine* la personne accueillie elle-même. Cette démarche vise à développer l'échange avec les autres personnes accueillies et au sein des équipes, à tenir et soutenir une position de soin individualisée et collective de l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge<sup>4</sup>.

Qu'est-ce qui concourt à cette contenance du lieu et des personnes qui y sont accueillies ?

L'architecture, le mobilier, la fluidité, la mixité du public. « Pour moi, l'architecture se pense sur le terrain, depuis le terrain, dit Richard Diot. L'architecture de Point d'Eau c'est d'abord son mobilier. Nous réfléchissons en ce moment à une meilleure disposition des tables et des chaises pour assurer une plus grande fluidité. Aujourd'hui les personnes accueillies sont très proches les unes des autres et pas très fluides, ce qui peut faire émerger du stress. Le mobilier est crucial pour l'accueil, le fait de prendre soin, de se sentir bien. Quand une personne s'endort ici, on se dit que c'est un lieu où elle se sent bien. » Cette attention au mobilier, à sa disposition réfléchie à partir des usages et aux fins d'en favoriser de nouveaux, rappelle le travail de l'équipe de designers et designeuses de la chaire Mutation des vies étudiantes qui favorisent l'habitabilité de chambres exigües et d'espaces communs inhospitaliers.

**« Mais l'équipe aussi fait partie de l'architecture, continue Richard Diot. Point d'Eau c'est aujourd'hui 25 salariés pour 17 équivalents temps plein et une centaine de bénévoles, dont beaucoup de personnes accueillies, qui tournent autour de la structure. Eux aussi assurent la contenance du lieu, dans la manière dont on accueille, dans la structuration de l'équipe. Tous les matins, entre 8h et 8h30, dans ce laps de temps avant l'ouverture des portes du centre, nous devons mettre en place les choses de manière différente, dans une architecture adaptable. L'équipe peut se positionner à la fois dehors et dedans pour que cette enveloppe soit la plus bienveillante. Il ne faut rien figer pour bien penser l'accueil des personnes. Les personnes accueillies elles-mêmes nous font des suggestions, des propositions clairement verbalisées. Et puis nous observons aussi lorsqu'une disposition entraîne des postures ou des attitudes récurrentes. »**

Ne rien figer, conserver au sein d'une architecture solide une manière de souplesse, de programmation ouverte. Observer les usages qui incessamment dessinent et redessinent les espaces du lieu. C'est ainsi que l'architecture prend soin de celles et ceux qu'elle accueille. Le nouveau lieu, neuf, salubre, accueillant, n'est sans doute pas pour rien dans l'évolution du public de Point d'Eau. Auparavant, neuf personnes accueillies sur dix étaient des hommes et il y avait très peu d'enfants. En 2019, les enfants représentaient 200 passages sur les 24 000 annuels. En 2022, il y en avait 1 500 et 3 000 passages de femmes. « Dans l'ancien lieu, se rappelle Richard Diot, on arrivait par une espèce de tunnel avec des mecs et leurs chiens au fond, ce qui ne met pas forcément à l'aise. »

« C'est finalement pour nous que le déménagement a été le plus déstabilisant, reprend Gaël Oriol, chef de service de l'équipe d'accueil de jour de Point d'Eau. On a mis un an à s'en rendre compte. Nous étions très heureux d'avoir un espace plus grand avec, à l'étage, beaucoup de pièces. L'équipe s'est agrandie, mais nous nous sommes vite rendus compte que nous ne nous voyions plus. Chacun avait son espace, son bureau, son ordinateur. Lorsqu'il fallait gérer une crise avec une personne accueillie, on se sentait seul, sans bien savoir où était le reste de l'équipe. Cela nous a insécurisé et a déstabilisé notre manière de travailler. Ça me parle beaucoup quand on dit que l'architecture, il faut que ça tienne. Là, les briques ne tenaient plus. L'espace a modifié nos pratiques et nous nous sommes paradoxalement dit qu'il faudrait nous arranger pour ne pas trop nous en servir. Idem pour les ordinateurs. À répondre à toutes les demandes, nous perdions l'essence de l'accueil de jour qui est de proposer un cadre d'écoute convivial. Nous pensions qu'il fallait être le plus nombreux possible dans l'équipe pour mieux accueillir.



La vaste salle d'accueil du nouveau centre d'accueil de jour, 2022 © Point d'eau

Mais la vraie question n'était pas là : il faut d'abord que chacun ait sa place, que l'on se voit en équipe et que l'on travaille ensemble. Cette analyse de notre nouvelle manière de travailler dans l'espace et en équipe, en situation de crise, nous a conduit à diminuer le nombre d'éducateurs de six à trois. Pourquoi ? À trois, on s'éparpille moins, on se voit mieux dans les espaces, on est davantage attentifs les uns aux autres. Nous avons recruté un chef de service pour mieux coordonner et garantir ce travail d'équipe et cette décision a aussi apaisé les personnes accueillies. A trois, nous sommes paradoxalement plus nombreux, plus présents dans les espaces ».

Deux semaines seulement après l'emménagement dans le nouveau lieu, l'équipe entendait déjà des exclamations : « Ouah, on sent que c'est Point d'Eau. »

## Point d'eau : un tiers acteur de médiation

**Mais alors, c'est quoi Point d'Eau précisément ? Un lieu de médiation, tant il fait se rejoindre différents acteurs. Chaque matin, entre 8h30 et midi, il accueille environ 200 personnes pour un petit déjeuner, une douche ou une permanence médicale. Point d'Eau dispose, en effet, de permanences intégrées occupées une fois par semaine – au minimum tous les quinze jours – par des partenaires qui viennent dans ses locaux pour y rencontrer le public. Des associations comme le Planning familial, Prométhée pour la promotion de la santé du foie ou Femmes SDF. Des soignants comme des ostéopathes, la PASS (Permanence d'accès aux soins de santé qui facilite l'accès au système de santé et la reconnaissance des droits des personnes en situation de précarité) ou l'Équipe mobile de liaison psychiatrie précarité.**

Point d'Eau est ainsi un tiers acteur dont le rôle d'interface et d'orientation entre les personnes précaires et les associations est crucial. « Nous présentons aussi les partenaires pour que les personnes accueillies aillent directement ensuite dans leurs locaux, précise

Richard Diot. Nous jouons un rôle de médiation car l'un de nous peut être présent avec le partenaire. On fait le lien puisque nous connaissons bien la personne accueillie, nous la voyons tous les jours depuis des années. Elle nous demande parfois d'être présent pendant l'entretien, ça la rassure si elle n'arrive pas à s'exprimer. » Si le projet de Point d'Eau est de « poser un diagnostic socio-éducatif qui saisit les problématiques et les besoins de la personne afin de l'orienter au mieux », il ne se substitue pas aux acteurs de la santé et du médico-social. « Cela transcende nos compétences et l'idée est toujours de renvoyer *in fine* vers les acteurs de droit commun. »

Point d'Eau se révèle être aussi un lieu accueillant pour celles et ceux qui y travaillent. Assurer l'accueil ouvert uniquement le matin, outre qu'il permet de mieux articuler l'individuel et le collectif en proposant un suivi plus personnalisé si nécessaire l'après-midi ou l'organisation d'activités culturelles, évite surtout aux équipes d'être intensément mobilisée trop longtemps, ce qui, dans maintes structures de santé, conduit souvent à des burn-out. De fait, Richard Diot souligne que Point d'Eau n'a pas de problème de recrutement. « Nous sommes devenus un gros bateau. Pas un bateau immense, toujours à taille humaine. Lorsque nous postons une offre, les gens postulent avec une image positive de la structure. C'est loin d'être le cas des accueils de jour en général qui ont souvent une image de lieux effrayants et violents. Nous avons aussi de la violence, comme les autres, mais je pense que la démarche participative de Point d'Eau où les personnes accueillies sont intégrées aux activités et même à la gouvernance facilite les choses. »



Le service bagagerie tenue par un bénévole, 2022 © Point d'eau

En parallèle des permanences de soin, chacun des services (petit déjeuner, bagagerie...) est tenu par des bénévoles – le plus souvent des personnes accueillies – qui peuvent également proposer et animer des ateliers : atelier d'apprentissage du français ou de la couture, par exemple, deux fois par semaine ; atelier de réparation de vélo... Parmi eux, l'atelier cuisine a pris une certaine ampleur. Il y eut d'abord l'idée de préparer le petit-déjeuner pour les personnes accueillies de l'association. Tous les lundis après-midi, des bénévoles et des personnes accueillies concoctent smoothies, gâteaux et salades de fruits pour le repas du mardi matin. Sur le même principe, l'association distribue, chaque mardi soir, 180 repas devant la gare de Grenoble confectionnés dans la cuisine de l'association. Et puis, il y a « Un monde

gourmand ». Animé par Audrey Longo, stagiaire puis salariée de Point d'Eau et Akim Slaimi, entre 2015 et 2017, l'atelier se tient dans un local du centre-ville loué à une autre association. Il a donné naissance à un premier livre de recettes édité à 500 exemplaires, reflet de la diversité du patrimoine gastronomique des personnes accueillies. Après cette expérience, Akim Slaimi, ancienne personne accueillie, devenu un énergique bénévole de l'association, a proposé de reprendre l'atelier et d'éditer un nouveau livre de recettes tous les deux ans. Chaque mercredi, les participantEs de l'atelier invitent entre 20 et 45 personnes, des partenaires, des associations, des amis, des voisins au repas qu'ils ont concocté dans la journée. La cuisine – mais plus largement l'organisation de l'atelier, la consigne des produits, la gestion du budget et du ramassage – devient ainsi le fil rouge d'une logique de remobilisation des personnes accueillies (comme elle a pu l'être, dans un autre contexte, pour le projet porté par l'association RER à Goussainville et Sarcelles). Par l'ouverture vers l'extérieur qu'il propose, « Un monde gourmand » maille un réseau de partenaires dans la ville qui l'approvisionnent en produits et luttent ainsi contre le gaspillage alimentaire – du magasin Auchan du quartier à la ferme du May qui pourvoit en légumes frais ; ou encore la Banque alimentaire.



Le service laverie, 2022 © Point d'eau

A Point d'Eau, un chantier d'insertion salariant neuf cuisiniers s'est également mis en place pour proposer un service de traiteur aux entreprises grenobloises. C'est pourquoi, lors de la réflexion sur les plans du nouveau bâtiment, il est fait une place pour une cuisine professionnelle de 70m<sup>2</sup> avec une chambre froide. Si elle a augmenté le coût total du projet de 250 000 euros, la dynamique du chantier d'insertion a permis à l'association d'obtenir 300 à 400 000 euros de subventions supplémentaires.

On mesure mieux, à travers ces illustrations, en quoi l'association est un lieu de socialisation. Outre les ateliers menés de manière autonome par des personnes accueillies, Point d'Eau les intègre également à sa gouvernance. Ainsi, en 2022, six places du conseil d'administration leur ont été ouvertes, œuvrant ainsi à leur meilleure intégration, à tous les niveaux et dans tous les espaces de la structure.

Point d'Eau pourrait-il essaimer ailleurs en France ? « Je suis contre l'essaimage, répond

Richard Diot. Ce qui est intéressant dans Point d'Eau, c'est, au contraire, la question de l'ancrage. Si une structure s'implante dans une ville, il ne s'agit pas simplement d'aller frapper à la porte de quelques partenaires mais bien de s'ancrer dans un territoire, de faire que les gens du quartier viennent aussi à elle. Seul l'essaimage comme partage de bonnes pratiques semble cohérent avec nos valeurs. » L'aller-vers, qui est au cœur de la démarche de Point d'Eau dans le maillage de son réseau – et dont la méthode, issue de la psychiatrie, rappelle celle de l'Hôtel Pasteur – est également réversible : parce qu'il offre un lieu accueillant et ancré dans son quartier, les habitantEs n'hésitent pas à se rendre à Point d'Eau. Il s'agit donc moins de travailler à la reproductibilité d'un projet singulier que de favoriser sur le temps long le développement d'un maillage de structures de soin et de contenance.

## Bibliographie

### Notes de bas de page

1. Marie Tsanga Tabi, « La figure de consommateur écoresponsable du bénéficiaire du droit à l'eau : l'impératif écologique confronté aux droits humains fondamentaux en France », *Revue française des affaires sociales*, n°2015/1, p. 159.
2. Les CHRS bénéficient d'une dotation globale et continue, au sein de laquelle les gestionnaires peuvent intégrer l'amortissement des travaux de leur centre d'hébergement. La garantie de ce financement leur permet ainsi d'emprunter au préalable. Mais peu d'accueils de jour sont agréés CHRS. Ils sont donc davantage soumis aux subventions, ce qui diminue leur capacité d'investissement.
3. « Les travaux subventionnables par l'Anah doivent concerner des structures qui sont d'ores et déjà « dédiées à la fonction d'hébergement ». Autrement dit, tout projet relatif à la création d'une structure ou de places d'hébergement ne peut être financé par les subventions humanisation de l'Anah » est-il inscrit sur le site de l'Anah.
4. Cette définition adapte au contexte de Point d'Eau la définition de la contenance citée dans la note du 24 décembre 2015 relative à la prévention et la gestion des situations de violence au sein des établissements et services de la protection judiciaire de la jeunesse, publiée dans le Bulletin Officiel du Ministère de la Justice. Sur la contenance en milieu hospitalier, voir Cynthia Fleury, Aziliz Leboucher, « De la contention involontaire au sujet "se contenant" », *Soins*, n°859, p. 61-64.